

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 17 Février 2025**

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LUNDI 17 février À VINGT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire sous la présidence de Monsieur Michel PAVARD, Maire.

<u>Étaient présents</u>	M. PAVARD, M. BARADE, M. DESPRÉS, M. GUÉNÉ, M. HEBERT, M. LEFEUVRE, Mme PINEAU, Mme MICHALAKI, Mme FERANDO, Mme FOLAN, Mme PREMARTIN, Mme PROVOTS, Mme MARTIN-SERUS, M. VIVIER
-------------------------	--

- Désignation du secrétaire de Séance : Véronique PINEAU

Monsieur le Maire remercie l'assistance et précise que c'est un Conseil municipal extraordinaire dont l'objet porte sur deux dossiers urgents et importants.

**1) Validation du choix de l'architecte pour la rénovation de l'école**

**Délibération 1702202501**

Une réunion s'est tenue mardi 11 février 2025 à laquelle participaient quelques élus et l'Assistant à Maitrise d'ouvrage. Ce dernier a présenté l'analyse réalisée.

Le bureau d'études a sélectionné 3 architectes sur les 17 offres qui lui étaient parvenues.

Il a fait la présentation de l'analyse de ces trois offres.

Les critères pris en compte :

	Valeur technique à 60 %	Prix des prestations à 40 %	TOTAL / 100 %	Rang
Architecte POUGET	52,00 %	40,00 %	92,00 %	1
Architecte BOIDOT	38,00 %	32,30 %	70,30 %	3
Architecte FARDIN	44,00 %	38,90 %	82,90 %	2

Après la présentation par vidéo des 3 esquisses, Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'assemblée quant à la validation du choix présenté par le bureau d'études.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité des présents pour le bureau d'architecture Pouget.

## **2) Projet d'achat immobilier**

### **Délibération 1702202502**

Afin de préserver autant que possible la pérennité de l'école de la commune, il est nécessaire de s'assurer que les parents puissent trouver un moyen de garde sur le territoire local.

Le 27 novembre 2024, deux assistantes maternelles « porteuses d'un projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) » ont sollicité un entretien avec la mairie afin de proposer leur installation sur la commune.

Monsieur le maire a évoqué ce contact en conseil municipal du 9 décembre 2024 et a fait une présentation sommaire d'un habitat léger dont un plan avait été projeté. L'idée de poursuivre les investigations avait été acceptée par l'ensemble du conseil.

Cette construction avait été suggérée dans le périmètre de l'école.

Une maison sur la commune correspondant globalement aux exigences édictées par la réglementation relative à la petite enfance est aujourd'hui en vente.

Une délégation d'élus a visité ce bien Vendredi 14 février dernier avec le négociateur d'une étude notariale.

Les photos avaient été transférées aux deux personnes concernées, lesquelles avaient émis un avis favorable.

Après débat, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de poursuivre la négociation du prix annoncé de 168.000 € plus frais de notaire et de signer le compromis à l'issue de la négociation.

- 3 votes CONTRE
- 7 votes POUR
- 4 ABSTENTIONS

**La séance est levée à 23 H**

<b>M. Michel PAVARD</b>	<b>M. Mickaël DESPRÉS</b>	<b>Mme Véronique PINEAU</b>	<b>Mme Delphine MICHALAKI</b>
<b>Présent</b>	<b>Présent</b>	<b>Présente</b>	<b>Présente</b>
<b>M. Armand LEFEUVRE</b>	<b>Mme Sylvia PROVOTS</b>	<b>M. Bertrand VIVIER</b>	<b>M. Nicolas BARADE</b>
<b>Présent</b>	<b>Présente</b>	<b>Présent</b>	<b>Présent</b>
<b>M. Kévin GUÉNÉ</b>	<b>M. Ken HÉBERT</b>	<b>Mme Betty FOLAN</b>	<b>Mme Angélique MARTIN</b>
<b>Présent</b>	<b>Présent</b>	<b>Présente</b>	<b>Présente</b>
<b>Mme Mélanie PRÉMARTIN</b> <b>Présente</b>	<b>Mme Charlotte FERANDO</b> <b>Présente</b>		